

**Hector IGLESIAS**

[h.iglesias@biarritz.fr](mailto:h.iglesias@biarritz.fr)

## **A propos de quelques noms de lieux d'Anglet et de Biarritz**

### **1. Le microtoponyme angloy *Chiberta***

Dans un précédent article<sup>1</sup> nous avons déjà expliqué pourquoi le toponyme ***Chiberta***, un nom désignant un lac d'Anglet, est l'avatar populaire du nom très connu ***Gibraltar*** ; celui-ci fut tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce que l'on ne savait pas jusqu'à la découverte, entre autres, de certains actes notariés, l'ancienne appellation officielle du lac.

L'existence, fait extrêmement important, d'une forme occitane ou plutôt « occitanisée » ***Gibarta***, « Gibraltar » citée par Frédéric Mistral dans son célèbre ***Trésor dóu Felibrige***, nous conforte dans notre hypothèse et ne laisse plus de place au doute.

Dans notre précédent article deux questions étaient néanmoins restées en suspens :

- 1) Pourquoi a-t-on appelé ***Gibraltar*** cet endroit d'Anglet ?
- 2) Pourquoi les formes ***Gibraltar*** ou ***Gibaltar***, constamment utilisées dans les archives du XVIII<sup>e</sup> siècle, disparaissent-elles complètement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ?

En ce qui concerne la première question, nous sommes en mesure d'apporter une réponse plus satisfaisante que celle que nous avons apportée précédemment. L'existence d'un mamelon ou dune ayant une hauteur de 20 m. (sa hauteur maximale atteignant même 25 m., ce qui est considérable puisque les falaises biarrottes de la Côte des Basques ont une hauteur ***grosso modo*** de 40 m.) situé au bord du lac pouvait, comme nous

l'avions écrit dans notre précédent article, fournir une explication tout à fait plausible. En tout cas, elle n'avait rien d'in vraisemblable.

Une carte levée par les Officiers du « Corps d'Etat-Major », et publiée par le Dépôt de la Guerre en 1856, sans même avoir à mentionner une autre carte dressée entre 1888 et 1892, nous montre parfaitement cette colline. Or, nous avons découvert un document qui nous prouve que cette éminence non seulement existait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais au demeurant qu'elle devait être considérable à l'époque, sa hauteur étant probablement plus importante qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un acte notarié dressé par Guillaume Monho (notaire exerçant à Anglet et à Bayonne) et daté de 1714<sup>2</sup> dans lequel il est fait mention d'une vigne

« Scituée aux Sables dud. Anglet de la Contenance denviron onze milliers et demy de pieds de vigne Comfrontant (*sic*) du levant a ~~Sable Commun~~ (*sic*), la riviere ~~ent~~ (*sic*) de cette ville Sable Commun dud. Anglet entre deux, **du Midy a une montaigne de Sable Commun** (c'est nous qui soulignons) du Couchant a pinadar (*sic*) Comun (*sic*) de lad. Par<sup>se</sup> et du nort aussy a Sables Communs de la meme par<sup>se</sup> (...) ».

Les vignes angloises de l'époque étant désignées par le nom de leur propriétaire ou par des appellations plus ou moins pittoresques, il est possible qu'une de ces vignes, probablement plantée sur cette dune ou colline, fût baptisée **Gibraltar** par dérision (phénomène extrêmement répandu partout et de tout temps). Par la suite, le nom de la vigne se serait appliqué au lac voisin ; c'est-à-dire le lac qui se trouvait près de ladite « **vigne de Gibraltar** » : le « **lacq appelé** (*sic*) **Gibraltar** ».

On pourrait également inverser le raisonnement : la vigne dite de **Gibraltar** aurait pris le nom du lieu-dit **Gibraltar**, cette dernière hypothèse étant d'ailleurs la plus probable.

Ce phénomène, qui consiste dans le fait qu'un nom désignant dans un premier temps un endroit bien particulier finit par désigner également la plupart des lieux qui se trouvent aux alentours, s'est aujourd'hui poursuivi puisque la **forêt du Pignada** (nom officiel) qui se trouve à côté du lac est appelée **forêt de Chiberta** (forme populaire de **Gibraltar**). A

tel point que l'écrasante majorité de la population locale ne sait pas que le véritable nom de cette forêt est **Pignada**.

Si cette explication, nous l'avons dit, n'a rien d'in vraisemblable, il n'en reste pas moins qu'elle n'est que pure spéculation.

En revanche, Jean Goyhenetche a découvert en consultant les délibérations de la communauté (archives municipales d'Anglet) un document extrêmement intéressant qu'il a eu l'amabilité de nous communiquer :

« Le Vingt sixieme du mois de decembre 1762, En Lassemlée generale tenue par les hans [habitants] de la parroisse danglet, il a ete fait lecture du reglement que les S<sup>rs</sup> abbé Jurats [ ] ont fixe devoir etre paye par les particuliers qui ont Souffert des dommages et qui ont ete [remplacés] dans le nouveau Sable, et ceux qui ont achepté (*sic*) les nouveaux sables dans la sable (*sic*) laissé par la mér (*sic*) (...) **Nouveaux Sables de gibaltar** (c'est nous qui soulignons) (...) [signé] Pene [et] Landalde [notaire] Dithurbide »

Il s'agit de la plus ancienne mention jamais découverte jusqu'à présent en ce qui concerne le nom de ce lac (mais il est probable qu'on en trouvera d'autres). Plusieurs remarques : le fait qu'il soit fait mention des « Nouveaux Sables de gibaltar » laisse supposer qu'il y en avait d'autres plus anciens, donc que le nom « gibaltar » (variante de **Gibraltar**) existait déjà auparavant.

Si on en croit cette délibération, il s'est produit un événement en 1762 qui a eu pour conséquence que la mer s'est retirée. On est donc autorisé à penser que l'actuel lac était relié à l'océan par une sorte de chenal, canal ou passe ; autrement dit, si l'on devait utiliser une métaphore : un détroit (cf. la carte de 1779). La situation semble se préciser de plus en plus. Un bras de mer qui s'enfonce à l'intérieur des terres et qui pour une cause indéterminée, probablement une tempête ayant entraîné un déplacement des dunes, se retire et un lac (jusqu'alors relié à la mer) situé au pied d'une colline ou mamelon relativement important. Il ne s'agit pas d'une simple hypothèse. Un plan du cours de l'Adour daté de 1731<sup>3</sup> nous montre parfaitement quelle était à cette époque la situation topographique de cet endroit d'Anglet. A l'époque l'embouchure de l'Adour était située

**grosso modo** à deux kilomètres au sud du lieu où elle se trouve actuellement (soit 1000 toises ; 1 toise = 6 pieds ; 1 pied = 0,324 m. ; 1000 toises = 1944 m.). L'actuel lac appelé **Chiberta** est manifestement la seule trace visible de ce qui reste de cette ancienne embouchure « qui — est-il précisé dans ledit plan — n'est plus pratiquée depuis 1729 » (il y en avait également deux autres situées plus au nord ; au total il y en avait trois, désignées dans ledit schéma par les lettres A, B, C).

De là à penser que la population ait, par dérision, comme cela s'est toujours fait un peu partout (cf. le rocher toulonnais appelé **lou pichoun Gibarta**, « le petit Gibraltar » cité par Frédéric Mistral), baptisé **Gib(r)altar(d)** ledit endroit d'Anglet et cela en souvenir des célèbrissimes rocher et détroit, il n'y a qu'un pas.

Quoi qu'il en soit, il existe une certitude : cet endroit était à une époque appelé **Gib(r)altar(d)**. Les preuves abondent. Les écrits, étalés sur quarante ans, de quatre notaires d'Anglet (les deux Dhiriart, probablement père et fils, Dithurbide et Darancette) et une carte du Génie (une des plus belles du XVIII<sup>e</sup> siècle d'après René Cuzacq) le prouvent de façon incontestable puisque trois formes **Gibraltar**, deux formes **Gibraltard** et deux formes **Gibaltar** sont attestées dans les documents.

La forme **Gibraltar**, attestée en 1771, en 1779 et en l'an IX, est une forme correctement orthographiée en français pour des raisons de prestige social (la forme **Gibraltard**, attestée en février et en novembre 1790, notaire Pierre-Florentin Dhiriart, étant une forme hyper-corrective et francisante construite par analogie avec les finales en **-ard** très courantes en français).

Nous disposons aussi de la forme **Gibaltar** (attestée en 1762, notaire Dithurbide et en 1779, notaire Darancette et en ancien provençal, d'après Mistral, où elle est à l'origine du toponyme moderne **Gibarta < Gibaltar**). Il ne s'agit pas d'une erreur. Ces deux formes apparaissent à deux dates différentes et sont rapportées par deux notaires d'Anglet. Cette forme devait être plus proche de la prononciation locale, en tout cas elle devait en constituer un meilleur reflet que la forme **Gibraltard(d)**.

En ce qui concerne la vibrante finale, il ne peut s'agir manifestement que d'une graphie étymologique ou traditionnelle. A l'époque, c'est-à-dire à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et même au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans les documents émanant de la sous-préfecture de Bayonne, **Pignada** est écrit **Pignadar** (graphie étymologique < lat. **pin(h) + āta + āre**).

Or, il est absolument certain qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle ce **-r** final ne se prononçait plus : on écrivait **pignadar** mais on prononçait **pignada**. A la fin du XVIII<sup>e</sup> le notaire Dhiriart écrit **Betbeder** et plus loin, dans le même document, **Betbedé**, ce qui prouve ici aussi que dans ce patronyme la vibrante finale ne se prononçait plus ; **Betbeder** étant simplement une graphie traditionnelle faisant apparaître la vibrante étymologique comme dans la forme **Pignadar**.

La forme **Gibalta** n'est pas attestée (du moins, nous ne l'avons pas encore trouvée), mais il est clair que dans la forme **Gibaltar** le **r** final ne se prononçait plus. Les notaires anglois Darancette et Dithurbide écrivaient **-tar** ce que les autochtones anglois prononçaient **[-'ta]** (accentué en gascon sur la dernière syllabe, avec vibrante finale non articulée : **-tá(r)**).

Au demeurant, cela rejoint la forme provençale **Gibarta** (autrefois **Gibaltar** ; forme identique à celle d'Anglet) et la catalane **Gibraltá** citées par Mistral (qui ne note jamais les vibrantes finales étymologiques ; il écrit **Lesca** au lieu de **Lescar**, etc.). On pourrait ajouter la forme andalouse écrite **Gibraltar** mais prononcée en réalité **Gibraltá** ou **Gibraltáa** (avec une **jota** et allongement compensatoire de la voyelle finale). Les exemples sont très nombreux : les localités béarnaises **Lescar, Lagor, Montaner, Mur, Bourgaber** « se prononcent aujourd'hui, écrit Valentin Lespy dans sa **Grammaire béarnaise...** , certainement parce que telle en a été de tout temps la prononciation : **Bourgabè, Lago, Montané, Mu** ». Certains spécialistes donnent comme date la fin du Moyen-Âge, époque à partir de laquelle cette vibrante finale ne devait plus se prononcer.

Le digramme initial < **gi** > dans **gibaltar** est plus délicat à interpréter. En théorie, il devait correspondre à une prononciation angloise et gasconnisante **[ji-]** : **Jean > Yan** ; **Jules > Yules** ; **Julien > Yulièn** ; **Jacques > Yaques** ; etc. En ce qui concerne la région

bayonnaise au XVIII<sup>e</sup> siècle, on en a la preuve : les notaires anglois écrivent parfois « Auyé » et « Menyon » les noms de maisons qu'ils écrivent par ailleurs la plupart du temps « Auger », « Oger » et « Menjon ».

Autrement dit, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle les graphies **auger** et **oger** équivalaient à Anglet à une prononciation **oyé**, c'est-à-dire /o'je/. La graphie **gibaltar** devait donc correspondre en théorie à une prononciation **\*yibaltá**, c'est-à-dire /jibal'ta/.

Le passage de **-bralta(r)** > **-berta**, s'explique ainsi :

1) La simplification du groupe consonantique **-br-**, qui passe à **-b-**, avec chute de la vibrante par dissimilation dans **-bralta** > **-balta**, est attestée, nous l'avons dit, par les formes **Gibaltar** (en 1762, en 1779 et dans le dictionnaire de Mistral) et par le toponyme moderne **Xibaltarre** que l'on trouve à Saint-Palais et Ostabat (avatar récemment basquisé de la forme française **Gibraltar** et qui, comme nous l'avons déjà expliqué dans notre précédent article, n'a absolument aucun rapport avec le toponyme anglois **Gibaltar**).

2) La fermeture de la voyelle **a** en **e** lorsque les voyelles **i** et **u** se trouvent dans une syllabe antécédente est attestée dans plusieurs endroits du Pays Basque (cf. Michelena, **FHV**, § 2.4 : **aita** > **aite**, **Donibane** > **Doniane** > **Doniene**, etc.). Mais ce phénomène n'est pas propre au basque. On sait que ce sont spécialement les voyelles qui s'influencent à distance ; la dilation vocalique étant parfois appelée **métaphonie**. Dans le cas présent la fermeture de la voyelle **a** est due à l'influence dilatatrice de la voyelle palatale **i** qui se trouve dans la voyelle précédente. On appelle ce phénomène **harmonie vocalique**. Dans le dictionnaire de Simin Palay, on trouve plusieurs doublets où alternent dans le corps d'un mot les voyelles **a** et **e**, alternance qui est due très probablement à la présence d'un **i** (élément palatal) dans la syllabe précédente : **afidance** / **afidénce**, « confiance » ; **alibrat** / **aliberat**, « alerte, vif » ; **bialè** / **bielè**, « hameau », etc. Il est difficile de savoir si le passage de **\*Chibarta** à **Chiberta** est dû à l'influence du basque ou du gascon.

3) Le passage de **-l-** à **-r-** devant une autre consonne, sourde ou sonore, n'est pas rare en basque (**arbendol**, **armendol** < esp. **almendro**, **arphutx** < **alphortxa** < esp. **alforja**, **remorke** < esp. **remolque**, **komurgatu** < **komulgatu** < esp. **comulgar**, etc.). Mais ce phénomène n'est pas propre à la langue basque : on le retrouve en languedocien, en provençal, en béarnais et en français.

4) Le passage de l'initiale **Gi-** à **Chi-**, c'est-à-dire l'assourdissement de la sonore initiale, pourrait être dû à l'influence directe du basque, c'est-à-dire le fait de bascophones comme cela a été le cas en Basse-Navarre où ces derniers prononcent **Xibaltarre** les deux toponymes bas-navarrais **Gibraltar**. Dans la région bayonnaise, la chose paraît moins évidente car il faut tenir compte ici également d'une situation linguistique plus complexe due à la présence du gascon de Bayonne et par conséquent à l'existence de lois phonétiques qui lui sont propres.

En français standard le **j** de **jeune** est une fricative apico-alvéolaire sonore à laquelle correspond une sourde, c'est-à-dire le **ch-** de **cheval** ; ce **ch** étant, quant à lui, le plus souvent une apico-prépalatale. D'après Jean-Baptiste Orpustan, dans le français populaire de la région de Bayonne ce **j** ne se prononce pas exactement comme en français d'oïl. Henri Gavel avait déjà souligné qu'à Bayonne sa prononciation n'était pas tout à fait celle du français (cf. **infra**). Ce **j** aurait peut-être à Bayonne un type d'articulation prédorso-prépalatal, et non pas apico-alvéolaire ou apico-prépalatal. Il est possible que cette réalisation particulière du phonème en question ait été, dans le cas de notre toponyme angloy, interprétée et rendue en français, du moins d'un point de vue graphique, par < **ch** >, c'est-à-dire le son [š].

Pour accepter cette hypothèse, il faudrait admettre que la graphie < **gi** > correspondait à une prononciation locale **gi-** (à peu près comme dans le français **gîte**, mais avec une réalisation particulière) et non pas **yi-**, ce qui n'est pas impossible puisque Henri Gavel note qu'au XIX<sup>e</sup> siècle les Biarrots — mais pas les Angloys — d'un certain âge prononçaient l'initiale des mots **your**, « jour », **you**, « moi », etc. « **à peu près** (c'est nous qui soulignons) comme un **j** français »<sup>4</sup> et, au début du siècle, le célèbre curé biarrot

Larre<sup>5</sup> faisait remarquer que les Biarrots du quartier Saint-Martin disaient **you**, « moi » et ceux du quartier Sainte-Eugénie **jou**, « idem ». Ainsi la forme attestée **gibaltar** aurait peut-être correspondu à une prononciation locale **\*gibaltá** ou **\*gibartá** et non pas **\*yibaltá** ou **\*yibartá** (avec **y** du mot **yatagan**).

En revanche, le phénomène /**ž**/ pouvant avoir en gascon une réalisation [**ž**] ou [**j**], si l'on part d'une initiale **y-** (c'est-à-dire la fricative dorso-palatale sonore ou **yod**) qui aurait dû, en théorie, se présenter régulièrement en sous-dialecte gascon angloy puisqu'on prononçait à Anglet, entre autres, **Yan**, « Jean », « Auyé » et « Menyon » les noms écrits normalement **Jan**, « idem », « Auger », « Oger » et « Menjon », ce qu'en outre les divers travaux de dialectologie gasconne qui existent semblent confirmer, il faudrait alors admettre un passage de [**j-**] à [**š-**]. Ce dernier est attesté en basque (par la suite ce [**š-**] est passé à [**x-**], c'est-à-dire la **jota** espagnole dans plusieurs endroits, principalement en Guipuscoa) et dans certains parlers romans hispaniques : galicien, asturien, aragonais, etc. (cf. Luis Michelena, **FHV**, § 9.3).

Dans le dictionnaire de Simin Palay on trouve seulement deux paires lexématiques où alternent à l'initiale le **yod** et la fricative prépalatale sourde [**š-**] : **yancàyre**, « qui gambille » / **chancàyre**, « qui va à cloche-pied » et **yanques**, « les jambes, en style plaisant ; usité surtout en parlant de jambes longues » / **chanque**, « échasse ». Ces mots sont employés dans les Landes ; le groupe graphique < **ch** > pouvant représenter dans certains endroits des Landes, d'après Simin Palay, un **t** mouillé.

Il se peut également qu'il se soit produit chez les locuteurs anglois une confusion entre les chuintantes pures que sont le **j** et le **ch** ; la première étant sonore et la seconde sourde, la perte de la sonorité se serait produite alors naturellement.

Ce phénomène est attesté ailleurs. D'après Henri Gavel, en espagnol la confusion entre ces deux chuintantes s'est également produite. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, le **j** espagnol (équivalent du **j** français de **jeune**) subit une évolution parallèle à celle de l'**x** (c'est-à-dire [**š**] qui à cette époque commence à passer à [**x**], c'est-à-dire la **jota** espagnole actuelle). Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle « l'assourdissement du **j** devient à peu près général,



et dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> très rares sont les Espagnols pour qui l'ancienne distinction répond encore à une réalité »<sup>6</sup>. En sorte qu'en espagnol, la **jota** est l'aboutissement unique de l'évolution subie par les deux anciennes chuintantes, l'une sourde et l'autre sonore et à l'époque « graphiées » respectivement < x > et < j >.

Toutefois, il est possible aussi que le nom **Gibraltar** (de l'arabe **Jabal Tāriq**, « la montagne de Tāriq », du nom d'un chef berbère qui conquiert le lieu en 711) nous soit tout simplement parvenu d'Espagne à une époque où la chuintante sonore était déjà devenue sourde (mais pas encore une **jota**), c'est-à-dire à une époque où en Espagne on prononçait **\*Xi-**, prononciation assourdie qui se serait conservée à Anglet jusqu'à nos jours.

Cette explication présente néanmoins deux difficultés :

1) Elle implique qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, cet endroit d'Anglet était déjà appelé **Gibraltar**, ou plutôt **\*Xib(r)altá(r)**, ce qui, dans l'état actuel de nos connaissances, est invérifiable mais cependant tout à fait plausible.

2) Elle ne permet pas d'expliquer pourquoi au XVIII<sup>e</sup> siècle les notaires et le Génie utilisaient toujours la forme **Gibraltar(d)** ou **Gibaltar** au lieu d'une forme théoriquement attendue **\*Chib(r)altar(d)**. Ici, la seule explication est que les notaires et le Génie utilisaient, pour des raisons de prestige social, une graphie étymologique (dans le cas de **Gibaltar**, plus ou moins étymologique) qui ne correspondait pas à la véritable prononciation du moment. A cette époque, les notaires et le Génie auraient ignoré cette dernière pour des raisons de renommée sociale, des raisons qui les poussaient à éviter l'emploi de formes considérées « vulgaires » : **Betri / Petri** très souvent remplacé par **Pierre, Ganixume** (« Ganichoumé ») par **Jeanpetit**, etc. Du reste, dans certains cas, comme nous l'avons déjà souligné dans notre précédent article, le notaire Darancette écrit **Chocou** le patronyme **Jocou** et **Chavello** ou **Chavollo** le nom de famille angloy **Javelot**<sup>7</sup>. Or, en dehors du fait que cela semble confirmer ce dont nous nous doutions déjà fortement, c'est-à-dire que ce notaire angloy était très certainement bascofone (ou que son ou ses clients étaient bascofones ; voire les deux, le(s) client(s) et le notaire),

cela prouve également que la réalisation graphique **Jocou** pouvait tout à fait correspondre à une prononciation attestée **Chocou**. Rien ne nous empêche, par conséquent, de penser que la réalisation graphique < **gi-** > pouvait correspondre à une prononciation populaire **chi-**.

Autrement dit, sans que personne ne parlât nécessairement basque à Anglet, il aurait peut-être été possible d'aboutir en gascon à la forme actuelle **Chiberta** soit :

1) A partir d'une forme « gasconnisée » **\*Gibertá < \*Gibartá < Gibaltá(r)** (où à l'initiale la chuintante sonore caractéristique de la région aurait été rendue en français par une fricative apico-préalatale sourde ou bien tout simplement confondue avec elle par les locuteurs anglois ; sans qu'on puisse toutefois expliquer dans ce dernier cas cette confusion, qu'il faudrait alors considérer comme spontanée).

2) A partir d'une forme **\*Yibertá < \*Yibartá < \*Yibaltá(r)** ; avec à l'initiale une alternance **yod** / fricative prépalatale sourde, alternance qui semble avoir existé en gascon, quoique rare (deux cas seulement dans l'imposant dictionnaire de Simin Palay)

3) A partir d'une ancienne forme espagnole **\*Xib(r)altá(r)**, avec < **x** > = **[š]** ; cette hypothèse est fort séduisante.

Par conséquent, il est malaisé de trancher : s'agit-il d'une évolution romane dans laquelle des locuteurs bascophones n'auraient eu à jouer aucun rôle ou bien s'agit-il d'une basquisation phonétique due à la présence, comme dans le cas de la forme bas-navarraise **Xibaltarre**, d'une population euskarophone ?

En effet, il n'est pas impossible que la forme gasconne du toponyme ait été basquée à son tour car, comme nous le démontrerons dans un travail ultérieur, il est probable qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et même au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il y avait à Anglet une population bascophone autochtone. De plus, cette hypothèse, si on écarte celle construite à partir de l'ancien espagnol, a l'avantage d'être très simple — la basquisation impliquant automatiquement l'assourdissement de la sonore.

Nous avons effectué quelques recherches complémentaires. Nous avons consulté un nombre considérable de délibérations de la commune d'Anglet rédigées entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et l'année 1832, époque à laquelle le cadastre est réalisé. Cependant, nous n'avons trouvé ni la forme **Gibraltar** (attestée pour la dernière fois le 02 frimaire de l'an IX, c'est-à-dire l'année 1800, cf. notaire Pierre-Florentin Dhiriart) ni la forme **Chiberta**. Il est probable cependant que des recherches encore plus poussées permettent un jour d'en trouver une ; voire les deux.

Le 1<sup>er</sup> août 1832, M. Delfosse, Contrôleur des contributions directes, se réunit avec M. Martin-Charles Chégaray Maire-Président d'Anglet, qui a convoqué son conseil municipal « au lieu ordinaire des Séances pour Entendre les propositions des Classificateurs du Contrôleur et de l'Expert qui ont procédé à l'Expertise Cadastrale de la Commune ». M. Delfosse rend alors « compte à l'assemblée de ce qui a été fait pour parvenir à la Classification du Territoire », après avoir « Exposé, 1<sup>o</sup> que M. M. les classificateurs, & L'Expert après avoir parcouru avec lui le Territoire, ont arrêté ainsi qu'il Suit le nombre de classes dont chaque nature de propriété leur a paru Susceptible ».

Que l'expert dont il est fait mention ci-dessus — on pourrait probablement en dire autant des classificateurs — est originaire d'Anglet ne fait guère de doute car, dans ce genre de situation, il est toujours fait appel à des autochtones comme cela fut le cas le 12 fructidor de l'an XI<sup>8</sup> où il est clairement indiqué que les experts représentant Anglet sont deux Anglois bien au fait des réalités locales : « Pierre Poydenot, et florentin Dhiriart, experts d'anglet ». Ceux qui représentent Bayonne sont également deux Bayonnais.

En ce qui concerne l'exposé de M. Delfosse, le maire d'Anglet, M. Chégaray, et son conseil municipal n'émettent pas, semble-t-il, la moindre réserve quant à la forme **Chiberta**, manifestement la seule qu'ils connaissent, forme qui apparaît à plusieurs reprises dans le compte-rendu du géomètre en chef M. Baraud<sup>9</sup>, ainsi que, bien entendu, dans le plan cadastral.

Manifestement ni le maire ni le conseil municipal, ni la population en général ne doivent plus savoir ce que peut bien signifier le nom **Chiberta** et encore moins qu'il s'agit d'une forme populaire du nom de **Gibraltar** (au même titre qu'en Occitanie on a **Gibraltar** > **Gibarta**, avec < Gi- > réalisé [dži-] ou [dzi-]) ; ce qu'en revanche les notaires anglois, probablement plus cultivés, savaient tout au long de la deuxième partie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le conseil municipal d'Anglet, maire en tête, confirme, suppose-t-on alors, les informations recueillies par le géomètre en chef. Quoi qu'il en soit, d'après le plan cadastral, que le maire et le conseil municipal ont consulté, le nom du lac en 1832 est **Chiberta**.

Par conséquent, la forme **Chiberta** ne devait pas être le fait d'une minorité car si cela avait été le cas, le maire et son conseil municipal auraient rectifié, autrement dit écarté une forme **Chiberta** considérée comme marginale et rétabli la prononciation la plus courante. On peut donc supposer que c'est toute la population angloise de l'époque qui prononçait cette forme.

D'autre part, il existe une forme **Chimberta**, attestée en 1874 et en 1876. Cette dernière apparaît une première fois dans un plan de la commune qui fut offert en 1874 par le maire d'Anglet, M. Bernain, au Marquis de Nouilles. Il s'agit d'une très belle carte (cf. notre précédent article) signée en personne par le maire et réalisée par lui puisqu'on peut y lire : « Lith. F. Bernain, Bayonne ». D'autre part, elle apparaît également dans une délibération municipale angloise (12 novembre 1876) découverte par Jean Goyhenetche. Ce dernier a eu l'amabilité de nous communiquer ce document où il est écrit : « Mise en ferme du droit de pêche dans le lac de Chimberta (*sic*) ».

Le maire, bien qu'Anglois, était relieur-imprimeur-lithographe de profession dans la ville voisine. En l'an III<sup>10</sup>, son père ou grand-père, Jean Bernain, qui était « marchand relieur » à Bayonne, avait acheté à la citoyenne angloise Marie Landalde, veuve Hitze, la maison d'Anglet appelée **Larroque**, dont elle était la « maitresse fonciere ».

Ce plan a très certainement été réalisé par des autochtones, en tous cas lithographié par le maire. La forme **Chimberta** a donc bien été prononcée par des Anglois de cette époque. Le maire n'a pas jugé bon de la rectifier tout simplement parce qu'elle devait constituer un reflet de la réalité linguistique qui était celle de ses concitoyens.

En théorie cette forme **Chimberta** paraît simple à expliquer si on admet une basquisation phonétique due à une présence *in situ* de locuteurs bascophones.

En basque, les exemples sont nombreux où une nasale **-m-**, dépourvue de valeur étymologique, apparaît devant une labiale, surtout la bilabiale **-b-** (cf. notre précédent article et l'article de Jean-Baptiste Orpustan<sup>11</sup>). Henri Gavel, quant à lui, cite également, entre autres, l'exemple du basque **kimpula**, aujourd'hui écrit **kinpula**, variante de **kipula**, « oignon ». Mais le phénomène existe également en castillan où, écrit Henri Gavel<sup>12</sup>, « les cas de cette sorte, on le sait, sont particulièrement fréquents » ; par exemple dans des formes telles que **trampa**, issue d'une racine **trap** ; **zambullir**, « plonger, se baigner » (et son doublet **zabullir**), du latin **subbullire**. Il est vrai que pour chaque exemple castillan qu'il cite, notre auteur émet une hypothèse pouvant parfaitement expliquer cette nasalisation en espagnol — mais ses hypothèses n'expliquent pas les exemples basques qu'il cite.

Par conséquent, deux faits ne nous permettent pas de savoir quelle est exactement la cause de la présence de cette consonne **-m-** dépourvue de valeur étymologique, puisque :

1) Il peut s'agir d'un « de ces phénomènes de nasalisation, précise Henri Gavel, auxquels est particulièrement favorable, dans toutes les langues, la proximité d'une labiale, et surtout d'un **b** ».

2) Cette nasalisation peut également avoir existé en occitan de Gascogne et être présente, entre autres, dans le mot gascon **cabriole**, **capirole**, « cabriole » qui a pour variantes les formes **cambricole**, **cambirole**. Dans ce mot gascon, la nasale **-m-**, qui apparaît devant la labiale, ne peut pas être étymologique puisque le mot **cabriole** est issu de l'it. **capriola**, de **capriolo**, « chevreuil », avec **b** par influence de **cabri** et que le mot

**chevreuil**, quant à lui, est issu du lat. **capreolus**, de **capra**. Il n'est pas impossible, toutefois, qu'il y ait eu contamination ou croisement avec des mots gascons tels que **càmbre, cambòt, cambùs**, etc.

Dans le dictionnaire de Simin Palay, nous n'avons trouvé **apparemment** qu'un seul autre exemple : **dab, dap, dat, dabe**, « prép. avec » qui a pour variante dans le Gers une forme **dàmbe** où la consonne interne **-m-** n'est pas non plus étymologique ; mais ici aussi il est probable qu'il y a eu un phénomène de contamination. Il faudrait réaliser une étude approfondie du lexique gascon afin de savoir s'il existe ou non de véritables cas d'« anticipation nasale de la bilabiale » comme cela est le cas en basque.

Ainsi, sans que personne ne parlât basque, l'évolution **Chiberta > Chimberta** aurait peut-être pu se produire. Mais en basque le phénomène étant manifestement plus fréquent qu'en gascon, l'hypothèse d'une basquisation reste dans le cas présent la plus probable. D'autre part, ce phénomène consistant en une évolution **-b- > -mb-** est dû à un substrat bascoïde.

A cette époque plus d'une centaine de propriétaires portent un patronyme basque sur un total de 547. Cela ne nous autorise pas à dire qu'ils étaient tous bascophones (ni que ceux qui portaient des patronymes romans ne l'étaient pas), mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'un fait intéressant.

## 2. Le nom basque du quartier de Biarritz appelé *La Négresse*

D'après le dénombrement de la population de 1851<sup>13</sup>, Biarritz était composé de 366 maisons (quasiment le même nombre qu'en 1764, cf. Rôles de Capitation d'après le docteur Joseph Laborde), de 418 ménages, de 2048 habitants (« Français d'origine 1999 ; naturalisés (*sic*) 0 ; Belges 1 ; Suisses 3 ; Espagnols 44 — presque tous portant un patronyme basque — ; autres 1 ») et de huit quartiers ou hameaux : « quartier de Boussingorry » (dans plusieurs minutes notariales de XVIII<sup>e</sup> siècle ce nom apparaît également sous la forme « Boustingorry », c'est-à-dire « argile rouge » en basque **buztin-gorri**) ; « quartier de Bas » ; « quartier de Hurlague » ; « quartier de Haut » ;

« hameau de Salon » ; « hameau de harausta dit La Négresse » ; « hameau de Gardague » ; « quartier de Legure » (ou « Lagurre », cf. minutes notariales du XVIII<sup>e</sup> siècle).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il existait également un « quartier de Chabiague » (cf. minutes notariales), aujourd'hui connu sous le nom de **La Milady**<sup>14</sup> ; la mise en place progressive de la signalisation routière bilingue, qui a lieu actuellement dans la commune de Biarritz, a rétabli le nom historique basque : **Sabiaga** (cependant, sous la pression de certains partis jacobins qui siègent au conseil municipal, toutes les appellations historiques, c'est-à-dire **Hurlaga**, **Buztingorri**, etc., seront certainement écartées et celles qui ont déjà été mises en place, comme **Sabiaga**, probablement supprimées).

En 1896, le quartier historique de **Boussingorry** ou **Boustingorry** fut amputé du Domaine Impérial et de la zone du Phare, qui furent rebaptisés « quartier neuf ». D'autre part, le nom du site rocheux où est situé l'actuel phare était **Haissart** (forme attestée en 1770 et 1793), avatar « gasconnisé »<sup>15</sup> du basque **haitz-arte**, « entre les rochers » et non pas « entre les chênes », erreur que beaucoup d'auteurs<sup>16</sup> commettent encore de nos jours.

En 1918, l'ensemble du quartier de **Bous(s)/(t)ingorry** (dont le « quartier neuf » était, on l'a dit, une sous-division) fut partagé en deux grands quartiers, rebaptisés : **quartier du Gaz** (il y avait là une usine à gaz qui produisait de l'électricité) et **quartier de La Rochefoucauld** ; lui-même divisé par la suite en trois sous-quartiers : **La Rochefoucauld** (ex-propriété du comte de La Rochefoucauld ; actuels collège Jean Rostand et lycée André Malraux), **Aguiléra** (ex-propriété de Joseph Aguiléra) et **Braou** (nom de ferme). A la même époque, le quartier historique de **Hurlague** (avatar « gasconnisé » du basque **Hurlaga**), englobant la côte depuis la villa Hélianthe jusqu'à la plage de **La Milady**, fut désormais appelé **quartier Beau-Rivage**, une partie de ce dernier étant désigné sous le nom populaire de **Bibi** (entre l'actuelle rue d'Espagne et la rue Harispe).

Ainsi, l'ancien nom de **La Négresse** était **Harausta** (la forme **Harrausta**, avec vibrante forte, étant manifestement la plus répandue). Ce furent les soldats napoléoniens du début du XIX<sup>e</sup> siècle qui donnèrent ce sobriquet à une femme très brune qui tenait une auberge dans le quartier<sup>17</sup>. Le sobriquet concurrença dans un premier temps le toponyme historique, ce que prouve le recensement de 1851, finissant par le supplanter au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le nom est basque, mais sa signification n'est pas très claire. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il désignait une maison du lieu, située près de l'actuelle gare SNCF. Dans l'un de ses ouvrages<sup>18</sup>, le docteur Joseph Laborde rapporte un acte notarié du 14 avril 1694 où apparaît un certain « Pernaut Durcos [maître de la maison de] Harosta ». A côté de cette maison, il y en avait une autre connue sous le nom de **Har(r)austa autrement Sorhainde** (« Lheritage ou metterie apellée de harausta aud. S<sup>r</sup> Sorhainde app<sup>te</sup> du chef de Feu M. Jean de Sorhainde ancien notable de lad. ville [de Bayonne] », décembre 1726, cf. **infra** références), située près de l'actuel lac **Marion** de Biarritz.

Le fait de ne pas savoir si dans la forme **Harrausta**, semble-t-il la plus répandue, la vibrante forte est étymologique ou simplement la conséquence d'une mauvaise interprétation imputable à des personnes ne sachant pas le basque rend difficile l'explication de ce nom.

En effet, en basque, comme en espagnol, la vibrante forte et la vibrante faible constituent deux phonèmes d'articulation apicale ; ils permettent de distinguer des vocables tels que **ero**, « fou » / **erro**, « racine » ; **ere**, « aussi » / **erre**, « brûler, brûlé » et en espagnol **pero**, « mais » / **perro**, « chien » ; **cero**, « zéro » / **cerro**, « colline » ; **carro**, « char » / **caro**, « cher » ; etc.

Cassini cite une forme **Herausta** avec vibrante faible. Peut-être s'agit-il d'une erreur. Quoi qu'il en soit, dans les formes **Ibarits** et **Biarits**, qu'il cite également, l'erreur est manifeste.



La deuxième difficulté à laquelle nous sommes confrontés est que nous ne savons pas exactement quelle valeur donner au « digraphe » ou digramme < **au** > présent dans **Har(r)austa**. Les notaires anglois et biarrots, voire les notaires bayonnais s'en servent constamment pour représenter le phonème /o/ : Pierre-Florentin Dhiriart, pour ne citer que lui et qu'un seul exemple, écrit « Clause » puis, plus loin, « close », etc. Les exemples sont très nombreux où il est clair que < **au** > = /o/. Mais parfois, ils se servent de ce digramme pour retranscrire la diphtongue **au** ; par exemple dans le nom de maison **Coulau**, « gasc. Nicolas » parfois écrit également **Coulaou** et où, par conséquent, il est manifeste que le « digraphe » < **au** > représente bien une diphtongue.

L'emploi d'un même digramme pour représenter deux réalités phonétiques différentes a pour conséquence que nous ne savons pas dire si dans **Har(r)austa** nous avons ou non affaire à une diphtongue.

Il est vrai que la forme **Harosta** de 1694, semble nous indiquer que ce « digraphe » < **au** > représente un **o**. Mais il se peut que ce **o** soit secondaire, c'est-à-dire issu d'une monophthongaison occasionnelle d'une diphtongue primitive : **arraultze** > **arroltze** ; **i(h)aute**, **ihauteri**, **iñaute** > **iñote** ; etc. ; en basque la réduction de la diphtongue **au** à **o** étant un phénomène attesté, quoique plus rare qu'en roman où il est courant.

Si l'on part du principe que < **au** > = la diphtongue **au** et que cette dernière ainsi que la vibrante forte intervocalique **-rr-** sont étymologiques dans **Harrausta**, on pourrait alors penser au basque **arrauts**, « esp. serrín, fr. sciure » (cf. Azkue) ou **herrauts**, « poussière » dont la forme de composition est **herraus-**. Une diphtongue primitive accompagnée d'une vibrante intervocalique faible à l'origine rendrait plus difficile une explication car **herau(t)s** signifie en basque, d'après Pierre Lhande, « verrat, truie en chaleur » et **heraus**, « sens de foulure » ; **herausi** signifiant « se fouler » en Labourd et « mugir, aboyer » en bas-navarrais.

L'ouverture de la voyelle **e-** précédant la vibrante forte intervocalique est quelque chose de courant en phonétique basque. Les exemples ne manquent pas : **berri**, « nouveau » > **barri** ; **gerri**, « ceinture » > **garri**, etc. ; d'où une évolution : **herraus-** >

**\*harraus-** avec adjonction du suffixe locatif basque **-eta** dont la forme réduite est **-ta**. On aurait alors : **\*herraus-eta > harraus-ta > harrausta**, « endroit poussiéreux » (cf. le microtoponyme bas-navarrais **Izozta < izotz-eta**, « lieu de gelée blanche »<sup>19</sup> et le toponyme navarrais **Elusta < Eluseta**, attesté en 1795 < **elu(t)s + -eta**, « umbría, paco, lugar donde no llega el sol en invierno »<sup>20</sup>).

La carte de Cassini où l'on peut voir écrit **Herausta** (ici la vibrante faible, nous l'avons dit, n'est sans aucun doute rien d'autre qu'une erreur de Cassini qui écrit également **Biarits** et **Ilbarits** au lieu de **Biarritz** et **Ilbarritz**) peut appuyer cette hypothèse selon laquelle la forme ancienne pourrait être **\*herraus-eta**.

Une autre possibilité consisterait à partir d'une forme **Herrauste(a)**, « (la) destruction », litt. 'le fait de rendre "poussière de chose brûlée" < **erre + auts + -te + -a** ; **-te** étant en basque, entre autres, un « suffixe dérivatif d'infinitifs nominalisés », cf. Azkue. Dans ce cas, l'évolution aurait été : **\*Harraustea > Harrausta** avec une hypothétique transformation **-tea > -\*taa > -ta** par assimilation, peut-être sous l'influence du déterminant. D'un point de vue sémantique, l'acceptabilité de cette hypothèse reste néanmoins très faible. D'autre part, d'après Luis Michelena la présence de ce suffixe **-te** (qui est très courant dans la langue actuelle) dans les noms de lieux et patronymes paraît peu probable, en tous cas sujette à discussion.

En revanche, si le digramme < **au** > = /**o**/ et que ce **o** est étymologique (ce qui en théorie est plausible), on trouve dans le vocabulaire botanique basque le mot **errosta**, « gentiane » (cf. Azkue, Duvoisin, Lacoizqueta<sup>21</sup>). Il est tout à fait courant en Pays Basque qu'une maison porte le nom d'une plante, les exemples sont nombreux. Le passage **errosta > \*arrosta** ne fait aucune difficulté. Quant à la présence d'une **h**, il faut savoir qu'au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles les notaires, entre autres, la mettent un peu partout sans qu'on sache très bien pourquoi : **authorisé**, etc. D'autre part, en basque **arrosta**, **arrüsta** signifie « soupe au vin » (cf. Azkue, Lhande). Mais il paraît invraisemblable qu'une maison se soit appelée ainsi, à moins qu'il ne se fût agi d'un sobriquet dépréciatif.

Tout cela reste hypothétique. Pour pouvoir trancher, il faudrait disposer de formes plus anciennes que des recherches ultérieures nous permettront peut-être de trouver.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce nom est encore employé, quoique sous une forme populaire. Les bascophones d'un certain âge, et même certains jeunes, des communes avoisinantes, c'est-à-dire d'Arcangues, Bidart, Arbonne et Bassussarry, désignent communément **La Négresse** par le nom basque **Heustarre**.

M. Beñat Abeberry, âgé de 70 ans, originaire de la maison **Arangoenia** d'Arbonne et maire honoraire de cette commune, se rappelle parfaitement que **La Négresse** a toujours été appelée, et même continue encore de nos jours à être appelée, par les bascophones de la région, **Heustarre** (avec **h** aspirée, semble-t-il) : **Heustarreko eskola**, « l'école de La Négresse », etc. Depuis une vingtaine d'années, voire plus, certains jeunes des environs, et moins jeunes, auraient tendance à dire **Lanegreza** ; **Lanegreziat gaki naiz**, « je vais à La Négresse » (parler de Bidart).

M. Sabaltçagaray, originaire d'Arcangues, se rappelle que son père disait toujours **Heustarre** en basque et jamais **Lanegreza**, contrairement à lui qui n'emploie que cette dernière forme. M<sup>me</sup> Inchaurreaga, une dame âgée originaire de Bidart, se rappelle vaguement d'une forme **\*Haustarre** (avec **h** aspirée, semble-t-il ; l'astérisque indique ici qu'un petit doute subsiste de la part de notre informatrice quant à cette forme ; mais il semble logique de supposer que la forme **Heustarre** ne peut être issue que d'une forme **\*Haustarre**)

M. Xabier Apestéguy se rappelle parfaitement que feu sa grand-mère, M<sup>me</sup> Jeanne Apestéguy, née en 1900, décédée à l'âge de 92 ans et originaire de la maison d'Arbonne appelée **Allecharréa** (**Allecharria** dans la carte de Cassini, moderne **Alexa(r)ria**) disait toujours, lorsqu'elle s'exprimait en basque et à l'instar de son entourage, **Eguastarre** (sans **h**, semble-t-il et avec **-ua-** = [wa]) pour désigner **La Négresse**.

Que **Heustarre** est une déformation populaire de **Har(r)austa** paraît probable. Si on part du principe que < **au** > = la diphtongue **au**<sup>22</sup> et que la vibrante intervocalique

primitive est forte, il est possible que nous ayons eu une évolution : **Harrausta** > **Harrausta** + **-(t)ar** (suffixe formant les noms, entre autres, de peuples), c'est-à-dire **\*Harraustar**, « habitant de, originaire de **Herausta**, **Har(r)austa** » ; puis chute de la vibrante interne par dissimilation avec la vibrante forte présente dans le suffixe **-(t)arr** > **\*Haaustarr** > **\*Haustarr** > **Heustarre** avec **-e** final des noms de lieux. Le passage ultérieur de la diphtongue initiale **(h)au-** à **(h)eu-** est attesté en basque, comme l'a démontré René Lafon<sup>23</sup>.

L'existence de cette forme **Heustarre** semblerait, à première vue, nous prouver indirectement que dans le nom **Har(r)austa**, attesté jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le « digraphe » < **au** > représentait la diphtongue **au** et non pas la voyelle **o**. Il faudrait alors considérer que dans la forme **Harosta**, attestée en 1694, le **o** est le résultat d'une monophthongaison, ce qui est plausible.

Quant à la forme **Eguastarre**, prononcée **Egwastarre**, citée par feu M<sup>me</sup> Jeanne Apestéguy (d'après sa famille), le **g** intervocalique semble être épenthétique et non pas primitif. D'après nos informations, il est très probable qu'une forme **\*Hegostarre** a également existé. Cependant, nous ne pouvons pas l'assurer ; notre informateur, M. Casaubon, un Biarrot de longue date originaire d'Ostabat, ne s'en souvenant plus très bien. En revanche, il est catégorique au moment d'affirmer que lorsqu'il s'entretenait en basque avec les gens de la région (Arcangues, Arbonne, Bidart, etc.), la forme basquisée **Lanegreza** n'était jamais employée à propos de ce quartier.

D'après la famille Apestéguy, il n'y a aucun doute possible. Cette forme **Egwastarre** existait bien, et c'est d'ailleurs la seule que cette famille d'Arbonne se rappelle avoir entendue de tout temps.

Une évolution **Heustarre** > **\*Hegostarre** est facile à expliquer. En revanche, la forme attestée **Eguastarre** (sans **h**, semble-t-il, et avec **u** semi-consonne) est plus atypique, mais il ne peut s'agir ici que d'une forme secondaire de **\*Hegostarre** > **\*(H)egoastarre** > **Eguastarre** > **Egwastarre**. D'après Henri Gavel<sup>24</sup> en basque, « dans la prononciation courante du moins », le groupe **oa** donne **ua** et « alors que, dans les autres dialectes, cet

**u** reste voyelle, c'est-à-dire ne forme point diphtongue avec l'**a** suivant, en bas-navarrais et **en labourdin** (c'est nous qui soulignons), au contraire, il devient consonne, du moins dans la prononciation usuelle ».

Le passage de l'initiale **(H)ego** à **Egwa-** est peut-être due à l'analogie avec les vocables **egoa, egua**, « le sud, vent du sud », variantes de **hego, hegoa** (cf. Lhande). En entendant **\*Hegostarre** (forme dont l'existence semble avoir été plus que probable), les bascophones de la région devaient probablement croire que l'initiale **(h)ego-** signifiait « (le) sud », **(h)egoa, egoa, egua** ; d'où le changement ultérieur de **(H)egostarre** en **Egwastarre**.

D'ailleurs, la famille Apestéguy croyait que dans cette forme **Egwastarre**, il y avait le mot **(h)egoa**, ce qui renforce notre hypothèse. Il s'agit de toute évidence d'une étymologie populaire.

### 3. Le ou les noms basques des lacs biarrots appelés **Mouriscot** et **Marion**

Nombre d'auteurs ont écrit que ce lac — un des plus beaux de la Côte basque — fut appelé **Mouriscot** (le **-t** final n'est pas articulé) vers 1611, « lorsque, écrit M<sup>me</sup> Rousseau<sup>25</sup>, 40.000 Morisques traversèrent la Bidassoa au grand émoi des édiles luziens et bayonnais. Une ordonnance royale avait exigé leur embarquement pour l'Afrique du Nord ou leur repli au-delà de la Garonne. Certains éléments parmi ces migrants se seraient fixés autour de ce qui allait devenir le lac **Mouriscot** ».

Que certains d'entre eux se sont fixés dans la région bayonnaise est un fait historique connu (cf. **infra** Francisque-Michel). En revanche, dire qu'ils se sont fixés autour de ce lac de Biarritz en particulier est plus douteux ; il s'agit là de toute évidence d'une légende destinée au grand public.

Néanmoins, il semblerait que le nom du lac ne soit pas en relation directe avec le passage en masse desdits Morisques. A ce propos, Francisque-Michel, dans l'un de ses ouvrages<sup>26</sup>, relate en détail leur expulsion d'Espagne et leur séjour au début du XVII<sup>e</sup> siècle, entre autres, en pays de Labourd.

Il faut citer également, à propos du terme **Morisquo**, si fréquent en Pays Basque Nord — celui de Biarritz étant le plus connu ; citons toutefois, entre autres, l'ancienne maison d'Ustaritz appelée **Moriscorenea**, etc. —, l'article très intéressant de B. Echegaray<sup>27</sup>.

Il semblerait qu'il n'y ait pas de relation directe entre l'apparition à Biarritz de ce microtoponyme et l'événement historique que nous venons de citer puisque, d'après Pierre Laborde<sup>28</sup>, en 1586 il est fait mention à Biarritz d'un « héritage de Morisquo » et qu'en 1526, d'après **Les Registres Gascons**<sup>29</sup>, un Biarrot de l'époque était déjà connu sous le nom de **Morisquo**.

Une des plus anciennes mentions connues du nom de ce lac est rapportée par le chanoine Daranatz<sup>30</sup>. Il s'agit d'une minute notariale bayonnaise datée de 1685 (il n'est pas malheureusement précisé les références exacte de cet acte notarié) où il est fait mention de la vieille métairie appelée **Mouriscot**,

« située à Biarritz, conf.<sup>t</sup> du levant à la vigne de Pasco, du midy **au lac de Herausta** (c'est nous qui soulignons) du nord au verger de Hilline, et du couchant aux landes communales de Biarritz ».

Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, le nom de ce lac semblerait être à première vue **Har(r)austa**, comme nous le laisse supposer, à tort comme nous le verrons par la suite, un document de 1726<sup>31</sup> où il est mention du « lac de harausta » et une minute notariale de novembre 1769<sup>32</sup> dans laquelle on peut lire :

« Lad metairie [de Sorhainde] de La contenance d'une journée et trois quarts confrontant du coté du Soleil Levant a Letang ou reservoir du moulin de Brindos du midy aux padouents de La communauté du present lieu, **du couchant au lac de harrausta** (c'est nous qui soulignons), et du nort a une autre moura de Lad communauté (...) ».

A tort car en ce qui concerne ces deux derniers documents, ils désignent manifestement le lac actuellement appelé **Marion**.

Cassini et l'auteur ou les auteurs (très probablement le Génie) de la carte appelée « **de Fontarabie à Capbreton** » de 1779 ne donnant pas de nom à l'actuel **lac Mouriscot**, nous nous sommes procuré dans la capitale espagnole, par l'intermédiaire des services de

la Bibliothèque Municipale de Bayonne, une photographie — ayant fait l'objet d'un agrandissement — concernant une partie d'une très belle carte (vue représentant le Labourd) datée de 1793<sup>33</sup> et actuellement conservée dans un musée militaire de Madrid (**Museo del Ejército, Servicio Histórico Militar**). Sur cette carte, on voit deux lacs : l'un est appelé « **Estanque de Rusta** » (pour l'autre cf. *infra*).

Au musée San Telmo de Saint-Sébastien, il existe une autre carte du même auteur<sup>34</sup>, mais datée quant à elle de 1770, où on peut voir deux lacs ; l'un d'entre eux étant appelé « **estanco de Rousta** ». Dans cette carte le toponyme **Bayonne** apparaît sous une forme typiquement basque, c'est-à-dire **Mayona**, quoique très rare, même parmi les bascophones.

**R(o)usta** est une variante « romanisée », où l'aphérèse est notoire, du nom **Har(r)austa**. La dénomination s'est conservée dans la voirie de Biarritz : la « **rue de Rousta** » et la « **rue (et impasse) Harausta** ». Dans les deux cas, il s'agit d'un même nom apparaissant sous deux formes différentes !

Un examen détaillé des deux cartes que nous venons de citer laisse pourtant planer une petite ambiguïté. Dans ces dernières apparaissent en effet deux lacs l'un à côté de l'autre et de taille à peu près identique ; l'un est appelé, nous l'avons dit, « **Estanque de Rusta** » (*sic*) et l'autre « **Estanque de Chubigue** » (*sic*), c'est-à-dire **Chabiague**. L'hypothèse la plus « logique » veut que dans ces deux cartes espagnoles le nom « **Chubigue** » représente l'ancien étang, aujourd'hui asséché, des deux moulins de **Chabiague** et que l'« **Estanque de Rusta** » ou « **estanco de Rousta** » représente l'actuel **lac Mouriscot** ; il faut alors supposer que l'auteur a, contrairement à Cassini, omis de faire apparaître le lac actuellement appelé **Marion** — néanmoins, chez Cassini, le toponyme **Marion** désigne avant tout une métairie.

Le nom « **R(o)usta** » pourrait-il désigner ici l'actuel lac **Marion** ? On serait d'autant plus en droit de se le demander que la « rue de Rousta » se trouve à côté du lac **Marion**, auquel d'ailleurs elle mène.

Le cartographe Tomás López Selles se serait-il trompé ?

Il existe une magnifique carte (dont la qualité est comparable à celle dite de « **Fontarbie à Capbreton** » et à laquelle, d'ailleurs, elle ressemble étrangement, du moins, en ce qui concerne sa conception) intitulée **Carte des environs de Bayonne, 1724, Echelle 1500 toises** qui peut nous permettre de répondre à cette question. Le Conservateur de la Bibliothèque Municipale de Bayonne, M. Husson, ne dispose malheureusement que d'une photographie de cette carte<sup>35</sup> dont nous ne connaissons pas d'autre part, et cela malgré plusieurs recherches de notre part, ni la provenance exacte ni l'auteur ou les auteurs.

Cette carte corrobore les dires du cartographe Tomás López Selles. D'après son ou ses auteurs, le petit lac aujourd'hui connu sous le nom de **Marion** était appelé « **Etang de Rausta** » (*sic*) et celui connu sous le nom de **Mouriscot** « **Etang de Chubiague** » (*sic*). López Selles s'est uniquement trompé dans la taille qu'il donne au lac appelé **Marion**, taille qui est manifestement trop grande.

Ces trois cartes ne font que confirmer les informations fournies par le document de 1726 (cf. *supra*) et la minute notariale de 1769 ; excepté celle de 1685 citée par le chanoine Daranatz et où le toponyme **Herausta** désigne, semble-t-il, l'actuel lac **Mouriscot** et non pas **Marion**.

Autrefois, un petit ruisseau biarrot connu sous le nom de **Har(r)austa** ou **Hondarrague** (cf. *infra*) se jetait, sauf erreur, dans le lac **Mouriscot** et non pas dans celui appelé **Marion**. Ce cours d'eau avait sa source, semble-t-il, à côté de la maison **Har(r)austa**, dont il tenait probablement son nom (l'appellation de ce ruisseau n'avait donc probablement aucun rapport avec celle de l'autre lac portant le même nom et appelée aujourd'hui **Marion**). La microtoponymie est souvent complexe. Aucune de ces trois cartes ne représente le lac actuellement connu sous le nom de **Chiberta**.

En conclusion, il semblerait qu'on puisse dire qu'autrefois le lac de **Mouriscot** ne s'appelait pas ainsi, mais, et cela jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, **Chabiague** (c'était



également le nom d'une vieille maison située près du lac : variantes **Chubigue** et **Chubiague**, avatars « romanisés » du basque **Sabiaga** qui peut avoir plusieurs significations en basque : probablement **Chabiague** < **Etchabiague**, 1716, Biarritz ; 1678, Anglet<sup>36</sup>) ; le petit lac aujourd'hui connu sous le nom de **Marion** étant désigné, quant à lui, par le nom de **Har(r)austa** (variantes **Harosta, Rusta, Rousta, Rausta**), ce qui explique que l'actuelle rue biarrote de « **Rousta** » soit justement celle qui y mène.

D'autre part, Pierre Laborde a eu l'amabilité de nous faire savoir qu'il possédait parmi ses archives personnelles (archives de la famille Laborde) un document datant de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et concernant la métairie biarrote appelée « **Morisquo** » dont nous avons déjà mentionné l'existence (cf. *supra*). Il s'agit d'un acte officiel de vente daté de 1586 dont la lecture est malaisée et au milieu duquel nous avons également trouvé une minute notariale datée de 1583 et dressée par un certain « de Lahiton no<sup>re</sup> royal ». Dans le document de 1586, il est fait mention de « La Lague dudit biarritz ». D'après Simin Palay, **lague, laguë** sont des termes gascons utilisés dans les Landes. Ils signifient « lagune, mare, marais ». Quant au document de 1583, il est fait mention d'un « quartier apelle La Lague » situé à Biarritz.

Le gascon fut jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle la langue « administrative », entre autres, du pays de Labourd, et par la suite, dans les documents rédigés en français, on continua parfois à utiliser des termes gascons. C'est pourquoi le fait de constater qu'un lac de Biarritz était désigné à l'époque, dans des documents officiels, par le vocable gascon **lague**, ne nous est pas d'un grand secours.

On est en droit de se demander si l'ancien quartier biarrot appelé **Legure** (variantes **La Gulle, Le Gure, Lagurre**, qu'il faut rapprocher de la forme **Legure** déjà citée dans le **Livre d'Or** au début du XVI<sup>e</sup> siècle) ne serait pas tout simplement une déformation, due peut-être au basque, non du terme landais **lague**, car le passage **lague** > **lagure** serait impossible en basque, mais du terme **lagune**. En basque, l'alternance entre **n** et **r** étant bien attestée, une évolution **lagune** > **lagure** est possible. C'est peut-être là qu'il faut chercher l'origine des formes **Legure, Lagurre**, etc., difficilement explicables autrement.

C'est manifestement au XIX<sup>e</sup> siècle que le lac commence à être désigné sous le nom de **Mouriscot** prononcé **Mourichco(t)**<sup>37</sup> (le **-t** final semble, sauf erreur, ne jamais avoir été prononcé, même par les gasconophones ; en fait, il s'agit vraisemblablement d'une cacographie due à l'influence de l'orthographe française : par ex. on écrit **Tauziat** au lieu de **Tauzia(r)**, le **-t** final n'ayant aucune raison d'être ; c'est également le cas de la maison angloise de **Pi(t)chot** et de celle de Biarritz appelée **Petricot** (*sic*) (aujourd'hui quartier de **Pétricot**) dont les noms sont toujours « graphiés » **Pi(t)cho** et **Petrico** ou **Betrico** < basque **Betriko**, **Petriko**, « petit Pierre, Pierrot », ce qui nous prouve qu'ici aussi nous avons affaire à une cacographie, etc.), c'est-à-dire le nom de la maison ou métairie de **Mouriscot** située au bord du lac portant aujourd'hui le même nom. La forme **Morisquo**, **Morisco** a uniquement subi une francisation graphique qui explique la présence du **-t** final.

Mais ce nom ne semble pas faire l'unanimité au XIX<sup>e</sup> siècle, car les habitants de Biarritz semblent hésiter au moment de désigner cet endroit. La seule certitude est que le microtoponyme historique **Chabiague** ou **Chubi(a)gue**, utilisé pendant, **grosso modo**, un siècle sans interruption pour désigner, entre autres, cet étendue d'eau, n'est plus désormais utilisé pour désigner ce lac, sauf erreur.

En effet, M<sup>me</sup> Rousseau a eu l'amabilité de nous communiquer plusieurs documents qui s'avèrent très intéressants et qui concernent directement le sujet traité ici. En 1845, Jean-Louis-Séverin Derrecagaix (graphie « romanisée » du patronyme basque **Errekagaitz**), propriétaire de la célèbre et vieille maison de Biarritz appelée **Chapeau-Rouge**, écrit au maire de la commune car il

« desire acheter Le terrain situé pres de la lande ouverte de m<sup>r</sup> Hondarague jusqu'au champ Nomme pierre bordé d'un Cote par **I'Etang dit Hondarague** (c'est nous qui soulignons) et de l'Autre par le chemin qui Conduit au quartier dit de Libarrits [= Ilbarritz] (...) derrecagaix Biarrits Le 9 7<sup>bre</sup> 1845 »<sup>38</sup>.

En 1849, le même

« Louis-Séverin Derrecagaix, officier de sante, vend à Pascal Darritchon et marie Sarrebeyrous, son épouse, cultivateur, une maisonnette bâtie en pierre chaux & sable **sur le bord du lac hondarrague** (c'est nous qui soulignons) et le terrain vague en dépendant, quartier d'harausta. Vente pour 190 fr. »<sup>39</sup>.

En 1853, Pascal Darritchon et son épouse

« hypothèquent une maison par eux agrandie sur le bord **du lac dit hondarrague** (c'est nous qui soulignons), appelée petite espérance »<sup>40</sup>.

Enfin, pour notre part nous avons trouvé un document daté de 1852 et adressé au maire de Biarritz dans lequel ce même

« Pascal darrichon (*sic*) propriétaire de la maison **près le lac de mouriscot** (c'est nous qui soulignons) a biarrits, à (*sic*) l'honneur de Soumissionner à la Commune, deux lopins de terre vague Communale ».

Il semblerait que le nom **Hondarrague** soit ici un patronyme comme l'expression « **la lande de m'** [monsieur] **Hondarague** » (cf. *supra*) semble l'indiquer. D'après le recensement de 1851, plusieurs habitants de Biarritz avaient pour patronyme ce nom.

Par conséquent, il est probable que ce nom n'a rien à voir avec le toponyme médiéval **Fondarraga** du **Livre d'Or**, nom qui désignait autrefois un endroit d'Anglet : **verger de Fondarraga**, XII<sup>e</sup> siècle, ce verger portant très certainement le nom du lieu où il avait été planté (**Fondarraga** est une forme hyper-corrective et latinisante du nom basque **Hondarraga** dont **Hondarrague** est l'avatar « gasconnisé »).

Paul Raymond dans son **Dictionnaire Topographique...** mentionne un « **Hondarrague**, h[ameau] détruit, c<sup>ne</sup> de Biarrits.— **Fondarraga**, XIII<sup>e</sup> siècle (...) ». D'après le **Livre d'Or**, dont nous avons consulté l'édition de 1906, et la thèse d'Eugène Goyheneche sur l'**Onomastique du Nord du Pays Basque...**, ce toponyme désignait un endroit d'Anglet. A moins que nous ne soyons en présence d'une erreur imputable à l'un de ces deux auteurs, il est possible qu'il y ait eu deux endroits appelés **Hondarrague**, l'un situé à Biarritz et l'autre à Anglet.

Pour savoir quel était le nom de ce lac au Moyen-Âge, il faudrait découvrir de nouveaux documents. A partir des seules archives connues à ce jour, cela ne semble pas être possible. Quoi qu'il en soit, il semblerait qu'on puisse dire que l'expression « **lac de Mouriscot** » soit relativement récente.

#### 4. Le microtoponyme biarrot **Chinchourre**

Ce toponyme biarrot est probablement très ancien. C'était le nom donné aux landes qui surplombaient le lac **Mouriscot** du côté de la vieille maison biarrote appelée **Uhalde** ou, si on préfère, les landes situées le long de l'actuelle RN 10 qui mène à l'actuel quartier historique de Bidart appelé **Agorreta** (cf. **Landes de Chinchourre** (*sic*), Plan de Biarritz en 1764<sup>41</sup> d'après les travaux du D<sup>r</sup> Laborde qui, dans l'un de ses ouvrages, cite également « les Bedats de Chinchourre et de Gardague », en 1716<sup>42</sup> ; d'après Simin Palay, en gascon **bedàt** signifie « lieu, bois ou pâturage mis en défens »).

**Chinchourre** est un nom issu du basque **xinxur(r)** forme diminutive de **zintzur(r)**, « gorge » d'après Pierre Lhande. Ce mot a très souvent été appliqué de manière métaphorique à la toponymie selon Jean-Baptiste Orpustan. D'après Luis Michelena, qui cite le nom **Chinchurreta**, ce mot signifie aussi « passage entre deux montagnes, cime, sommet »<sup>43</sup>, voire « petite élévation ». Au demeurant, ce nom semble correspondre à la topographie du site qu'il désignait.

Ce nom était encore connu et employé à Biarritz au XIX<sup>e</sup> siècle. On en a la preuve. Il s'agit d'un courrier<sup>44</sup> adressée en 1836 au maire de la commune par un Biarrot du nom de Daraspe.

« Monsieur le maire de la Commune de Biarritz

Monsieur

ayant appris (*sic*) que la Commune, a été autorisée de Vendre une partie de terre Landes qu'elle possède ; en Conséquence, Je viens monsieur Le maire, vous en faire la Soumission de 3 arpents **Situé a la chinchourre** (c'est nous qui soulignons), qui confronte, du Levant á (*sic*) la terre Lande demandé par le S. Béchindaritz demeurant à Jean Bouton (...)

Pierre Daraspe

Biarritz le 10 avril 1836 »

Il est fort probable qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ce nom devait encore être connu et employé à Biarritz ; voire peut-être même au début du XX<sup>e</sup> siècle, bien que nous ne disposions pas de preuve en ce qui concerne notre siècle.

En guise de conclusion, on constate que la plus grande partie de la microtoponymie euskarienne présente de tout temps dans le secteur littoral de Biarritz-Anglet — pour la toponymie basque de Bayonne se référer à l'article de Jean-Baptiste Orpustan<sup>45</sup> —, dont nous n'avons mentionné ici que quelques cas bien particuliers et significatifs (il en existe d'autres), a survécu en grande partie jusqu'à une date relativement tardive, en tout cas beaucoup plus tardive qu'on n'eût pu le croire dans un premier temps, c'est-à-dire **grosso modo** jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

## Laburpena

Argita emana ginuen lehenagoko artikuluko batean (cf. oharrak, § 1), **Chiberta** leku-izen angeluarra **Gibraltar** Espainiako izen famatuaren forma « herrikoa » zela frogatua ginuen. Artikulu honetan, aldiz, hitz horren hastapenean izan zen aldaketak, hau da, hastepeneko ozenaren elkortzea, fonetika mailan pausatzen duen korapiloa, iragan denboretan Angeluko herriari zegokion egoera linguistiko berezia kondutan hartzen badugu, ahalik eta argikien desopilatuzera eta azaltzera entseatzen gara, hala nola baita ere XIX-garren mendean agertzen den **Chimberta** forma ohargarriak pausatzen duen arazoa.

Bestalde, Miarritzeko **La Négresse** auzoalde ezinago ezagunaren euskal izen historikoa eta dagozkion ahozko aldaerak aztertzen ditugu. Bestetik, egun **Mouriscot** eta **Marion** deritzaten Miarritzeko aintzira famatuaren euskal izenak aurkitu-eta, ezagutzera emaiten ditugu : **Chabiague** lehenbizikoarentzat (erran nahi baita **Sabiaga** euskal forma « gaskoindua », euskaraz teorikoki erran-nahi batzu ukan ditzakeena ; hala ere, izena **Etxabiaga** forma batetik datorkigukeela pentsa daiteke, hau da **Etchabiague** forma « gaskoindu » bati, 1678-an agertzen dena, dagokiona) eta **Rausta** bigarrenarentzat (**Harrausta** euskal izenaren forma « erromanizatua » eta baita ere ondoko aldaera hauek, izen horri dagozkionak : **Harosta, Rusta, Rousta**).

Laburzki emanenez, **Mouriscot** aintziraren kasuan, azken mende hauetan agertzen zaigun aldakuntza ondokoa da : XVIII-garren mendean aintzira **Chabiague** deitzen zen, XIX-garren mendean **Hondarrague** (**Hondarraga** euskal izenaren itxura « gaskoindua ») eta, azkenik, XX-garren mendean **Mouriscot**, erran nahi baita gaurko izena. Bestalde, egun **Marion** deritzan aintziraren kasuan, orai badakigu XVIII-garren mendean **Rausta** deitzen zela (cf. *supra*). Artikuluaren azken partean, Miarritzeko **Chinchourre** euskal leku-izen historikoaren azterketa etimologiko bat egiten dugu.

## Notes

<sup>1</sup> « Le toponyme **Chiberta** », *Bulletin du Musée Basque*, n° 147, 1997, pp. 43-64.

<sup>2</sup> Notaire Monho, 2 décembre 1714, E III 3750.

<sup>3</sup> *Plan du Cours de la Rivière de la Dour, depuis la Baye St Bernard, jusqu'à la jonction de la Mer, en L'état ou elle Se trouve jusqu'au 13 juillet 1731 par lequel on voit les Ouvrages nécessaires pour en Redresser les Sinuosités, et retréssir Son Cours pour en faciliter Son Débouché à la Mer*. Collection de la Bibliothèque Municipale de Bayonne. Cote : C. 232.

<sup>4</sup> Gavel, H. *Justin Larreat : Poésies gasconnes, nouvelle édition annotée, avec deux portraits de l'auteur, une Notice biographique et une étude sur le gascon de Bayonne*, Imprimerie du Courrier, Bayonne, 1927, p. 43.

<sup>5</sup> Larre, « Biarritz », *Conférence donnée au Grand Séminaire de Bayonne* le 14 février 1927, compte-rendu disponible à la Bibliothèque de Bayonne, pp. 21-22.

<sup>6</sup> Gavel, H., *Essai sur l'évolution de la prononciation du castillan depuis le XIV<sup>e</sup> siècle d'après les théories des grammairiens et quelques autres sources*, Ed. Edouard Champion, Paris, 1920, p. 488.

<sup>7</sup> Minutes notariales E III 4730, 04 décembre 1779 et E III 4733, 06 avril 1784.

<sup>8</sup> « Pièces ayant rapport au Partage de propriétés Entre la ville de Bayonne et anglet En l'an 11 et l'an 12 », Arch. Mun. d'Anglet, G. 59.

<sup>9</sup> « Bulletin des Propriétés de la Commune », Arch. Mun. d'Anglet, G.59, n° 7.

<sup>10</sup> Minute notariale III E 4748, 09 messidor.

<sup>11</sup> « L'anticipation nasale de **-b-** et la graphie **-mb-** dans les mots composés de l'ancienne toponymie basque », *Bulletin du Musée Basque*, n° 115, 1987, pp. 1-11.

<sup>12</sup> Gavel, H., « Eléments de phonétique basque », *Revista Internacional de Estudios Vascos*, 1921, XII, § 137, § 138, pp. 296-297.

<sup>13</sup> « Etat nominatif des habitants de la Commune de Biarrits », Arch. Mun. de Biarritz.

<sup>14</sup> **La Milady** est le surnom que les Biarrots donnèrent à Lady Mary Caroline, descendante des anciens rois d'Ecosse et épouse de Sir Brudwell Bruce, qui avait fait bâtir dans l'ancien **quartier de Chabiague** une villa mauresque qui imitait les cours de l'**Alhambra** de Grenade (cf. Rousseau, M. & F., *Biarritz promenades*, T. II, Ed. Rousseau, 1981, p. 103).

<sup>15</sup> Gavel, H., « L'accent tonique dans les formes gasconnes des noms propres basques », *Gure Herria*, 1955, pp. 213-219.

<sup>16</sup> Rousseau, M. & F. *Biarritz promenades*, T. V, Ed. Rousseau, 1997, p. 127.

<sup>17</sup> D' Laborde, *Le Vieux Biarritz*, 1905, p. 4.

<sup>18</sup> *Le Vieux Biarritz*, 1905, p. 82

<sup>19</sup> Orpustan, J.- B., *Toponymie basque*, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 74, § 82.

<sup>20</sup> Belasko, M. *Diccionario etimológico de los nombres de los pueblos, villas y ciudades de Navarra*, Ed. Pamiela, Pamplona-Iruña, 1996, p. 173.

<sup>21</sup> *Diccionario de los nombres euskaros de las plantas*, Pamplona, 1888, pp. 118-119, §§§ 459, 460, 461.

<sup>22</sup> Si on part d'une forme **\*(H)arrosta < Errosta**, l'évolution aurait été : **\*(H)arrosta + -(t)ar > \*(H)arrostarr > \*(H)aostarr > \*(H)austarr > (H)eustarr > Heustarre**.

<sup>23</sup> « Passage de **au** à **eu, e** en basque », *Revista Internacional de Estudios Vascos*, XXV, 1934, p. 290-293.

<sup>24</sup> Orpustan, J.- B., *Toponymie basque*, Presses Universitaires de Bordeaux, § 10, p. 23.

<sup>25</sup> *Biarritz promenades*, T. II, Ed. Rousseau, 1981, pp. 87.

<sup>26</sup> *Histoire des Races Maudites de la France et de l'Espagne*, Paris, Ed. Franck, 1847, rééd. 1983, Elkar, T. II, pp. 55-98.

<sup>27</sup> « ¿ Se establecieron los Moriscos en el país vasco de Francia ? », *Bulletin Hispanique, Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, T. XLVII, n° 1, 1945, pp. 92-102.

<sup>28</sup> *Biarritz : Huit siècles d'Histoire, deux cent ans de vie balnéaire*, Biarritz, 1984, p. 10.

<sup>29</sup> Ed. Lamaignère, 2 vol. (1474-1514/1514-1530), Bayonne, 1898, cf. T. II, p. 464.

<sup>30</sup> « Autour de Bayonne du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les 'Archives notariales bayonnaises' », *Bulletin de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne*, n° 17, 1936, p. 69.

<sup>31</sup> « Pièces de procédures et accords relatifs à la vente de la coupe d'arbres », Arch. Mun. de Biarritz, DD.2 (1678-1772).

<sup>32</sup> Notaire Bertrand Planthion, III E 4775.

<sup>33</sup> López Selles, T., *Carta que comprende el país de Labur, la Navarra baxa y fronteras de Guipúzcoa y del Reyno de Navarra ; por Don Tomas Lopez (sic) y su hijo D. Juan, Geografo de S. M. Madrid año 1793*. Cette carte peut être également consultée dans l'ouvrage de Martin Izagirre intitulé *Cartografía antigua y paisajes del Bidasoa*, Ed. Martin Izagirre, Irun, 1994, lamina n° 144, p. 237. Cependant, les détails y apparaissant sont très peu visibles, c'est pourquoi la Bibliothèque Municipale de Bayonne a dû demander à ce musée militaire un exemplaire agrandi d'une partie (représentant le Labourd) de cette carte.

<sup>34</sup> López Selles, T., *Mapa de la M(uy) N(oble) y M(uy) L(eal) Provincia de Guipúzcoa (1770)*, Museo de San Telmo, San Sebastián/Donostia. Cette carte peut être également, à l'instar de la précédente, consultée dans l'ouvrage de Martin Izagirre intitulé *Cartografía antigua y paisajes del Bidasoa*, Ed. Martin Izagirre, Irun, 1994, lamina n° 138, p. 229. Ici aussi, il a fallu se procurer un agrandissement afin de bien pouvoir saisir tous les détails.

<sup>35</sup> *Carte des environs de Bayonne, 1724*, photographie en couleur, 500 - 600 mm. Collection de la Bibliothèque Municipale de Bayonne. Cote : IE. C. 1474.

<sup>36</sup> En 1678, le registre des décès de la commune d'Anglet mentionne un *Joan petit d'Etchabiague*, aujourd'hui *Chabiague* (renseignement communiqué par Jean Goyhenetche). On trouve le nom *Chabiague* à Biarritz et à Anglet. Leur origine semble identique : *Chabiague < Etchabiague < Etxabiaga < Etxa + bi + aga*, « lieu des deux maisons ». Il existe d'autres explications, également basques.

<sup>37</sup> « Remarques sur les substrats ibériques, réels ou supposés dans la phonétique du gascon et de l'espagnol », *Revue de Linguistique Romane*, T. XII, janvier-juin 1936, n° 45-46, p. 39.

<sup>38</sup> Arch. Mun. de Biarritz, « Carton O. n° 8/n° 350bis in Divers (aliénations collectives, n° 21) ».

<sup>39</sup> Notaire Tisset, 13/03/1849 (document communiqué par M<sup>me</sup> Rousseau)

<sup>40</sup> Notaire Tisset, 02/08/1853 (document communiqué par M<sup>me</sup> Rousseau)



---

<sup>41</sup> « Biarritz en 1764 », *IV<sup>e</sup> Congrès de l'Union Historique et Archéologique du Sud-Ouest*, 1911, pp. 136-141.

<sup>42</sup> Arch. Mun. de Biarritz, série BB.3.

<sup>43</sup> *Apellidos vascos*, San Sebastián, 1973, § 565, p. 154.

<sup>44</sup> Arch. Mun. de Biarritz, « Carton O. n° 8/n° 350bis *in* Divers (aliénations collectives, n° 15) ».

<sup>45</sup> « La toponymie basque de Bayonne », *Lapurdum*, n° 1, octobre 1996, pp. 25-36.